



Une seule
injection



Oxilabicyclina Retard 200 mg/ml

Oxytétracycline en solution injectable

**La plus recommandée par
les vétérinaires en Espagne**

- ✓ Large gamme d'indications
- ✓ Considérée sur le marché comme une oxytétracycline Premium

**La différence réside
dans sa formulation**

- ✓ Indolore lors de l'administration
- ✓ Formulée pour réduire la réaction au point d'inoculation

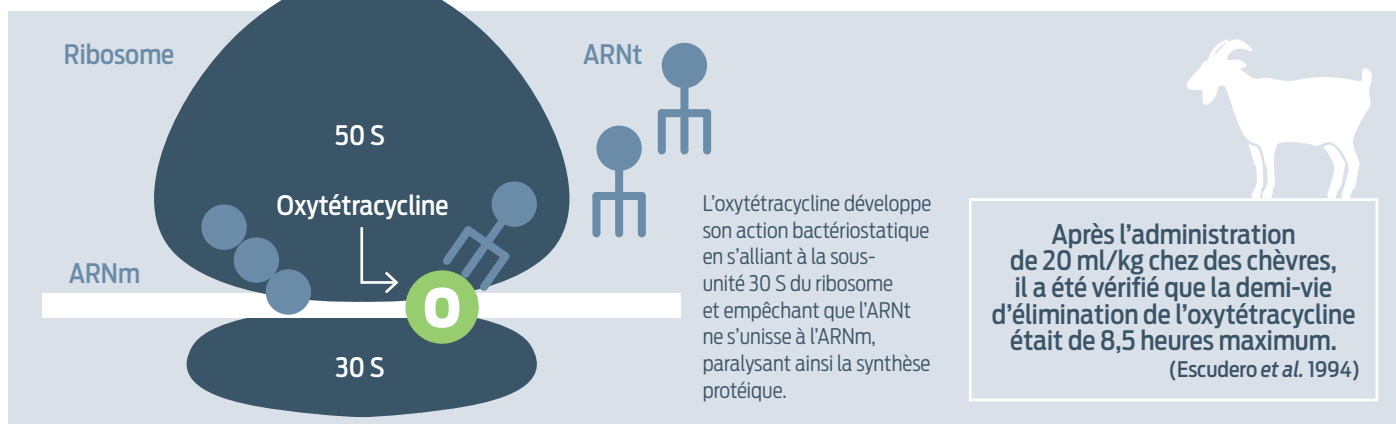
**Enregistrée pour
l'élevage caprin**



LABIANA
toujours efficace



Mécanisme d'action de l'oxytétracycline



COMPOSITION PAR ML

Oxytétracycline (dihydrate) 200 mg

INDICATIONS

Traitement des infections causées par des microorganismes sensibles à l'oxytétracycline dans les élevages bovins, ovins et caprins.

Bovins:

- Infections respiratoires causées par *Histophilus somni*, *Mannheimia haemolytica*, *Pasteurella multocida* et *Mycoplasma bovis*.
- Infections génitales causées par *Arcanobacterium pyogenes*.
- Infections aux pattes causées par *Dichelobacter nodosus*, *Fusobacterium necrophorum*, *Prevotella melaninogenica*.

Ovins et caprins:

- Infections respiratoires causées par *Mannheimia haemolytica*, *Pasteurella multocida*.
- Infections génitales causées par *Arcanobacterium pyogenes*, *Chlamydia abortus*.
- Infections aux pattes causées par *Dermatophilus congolensis*, *Dichelobacter nodosus*, *Fusobacterium necrophorum*, *Prevotella melaninogenica*.

Autres infections:

- Mammites causées par *Staphylococcus aureus*, *Streptococcus agalactiae*, *Escherichia coli*.
- Avortement enzootique causé par *Chlamydia abortus*, *Chlamydia psittaci*.
- Polyarthrite causée par *Chlamydia* spp. et *Mycoplasma* spp.

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Bovins, ovins et caprins: 20 mg d'oxytétracycline/kg poids vif en dose unique (équivalent à 1 ml/10 kg p.v.) par voie intramusculaire profonde.

L'injection intramusculaire sera administrée de préférence dans les muscles du cou, sauf pour les ovins et les caprins, espèces pour lesquelles le produit devra être injecté dans les muscles de la zone de la hanche.

Respecter un volume maximum par point d'injection de :

Bovins: 10 ml.

Ovins et caprins: 3 ml.

Prévoir une distance suffisante entre les points d'injection quand plusieurs endroits d'administration sont nécessaires.

TEMPS D'ATTENTE

Bovins:

Viande: 22 jours. **Lait:** 9 jours (216 heures).

Ovins et caprins:

Viande: 20 jours. **Lait:** Ne pas administrer à des animaux en lactation dont le lait est utilisé pour la consommation humaine.

CONTRE-INDICATIONS

- Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux tétracyclines ou à tout excipient.
- Ne pas utiliser chez les animaux atteints de dysfonctionnements hépatiques ou rénaux.
- Ne pas utiliser chez les chevaux, les chiens ou les chats.

PRÉCAUTIONS ET EFFETS INDÉSIRABLES

- Des réactions locales passagères peuvent apparaître au point d'injection (tuméfaction, douleur).
- Comme pour le reste des tétracyclines, des réactions allergiques et de photosensibilité peuvent apparaître.
- Chez les jeunes animaux, des colorations atypiques des os et des dents peuvent survenir, dues au dépôt d'oxytétracycline.

PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES DE CONSERVATION

Durée de conservation: 2 ans stocké dans son emballage d'origine fermé.

Période de validité après ouverture de l'emballage de vente: 28 jours.

PRÉSENTATIONS

Flacons de 100 et 250 ml.

Inscription n° 2688 ESP

Médicament délivré sur ordonnance vétérinaire.

Administration sous contrôle ou supervision du vétérinaire.

